

## PRISES ÉLECTRIQUES

### **Ce qu'il faut savoir sur les prises électriques**

Plusieurs consommateurs s'interrogent sur la nécessité de s'assurer du bon fonctionnement des prises de courant et sur la méthode à privilégier pour le faire. Il existe un appareil qui permet de vérifier l'état de marche des prises de courant. Le consommateur peut effectuer lui-même ce test mais ne peut, en aucun cas, prendre l'initiative d'ouvrir la prise. De plus, il est fortement déconseillé de resserrer les vis et encore moins de le faire soi-même car les resserrer trop fortement pourrait causer des problèmes de surchauffe et de détérioration du matériel, affectant ainsi leur performance et leur fiabilité. De plus, une prise qui dégage de la chaleur ou qui ne retient pas adéquatement les fiches qui y sont insérées dénote une détérioration certaine.

#### **a) les prises électriques situées près des éviers**

Les prises électriques situées près des éviers (cuisine) ont tendance à relâcher parce qu'elles sont très souvent utilisées. Vous constaterez leur efficacité et leur sécurité si vous sentez une traction en retirant la fiche de la prise.

#### **b) les prises électriques situées près des lavabos**

Le Code de l'électricité du Québec spécifie que ce sont des prises de type DDFT (Disjoncteur Détecteur de Fuite à la Terre) qui doivent être installées près des lavabos (salle de bains). On les reconnaît à la présence de deux boutons, l'un identifié «TEST» et l'autre «RESET». En matière de prévention, les manufacturiers demandent la mise à l'essai de la prise (appuyer sur «TEST», puis «RESET») à raison d'une fois par mois.

### **Puissance des circuits électriques**

Dans les constructions neuves, les prises électriques qu'on retrouve particulièrement dans la cuisine ou la salle de bains sont conçues pour assurer le fonctionnement de plusieurs appareils électriques simultanément. En ce qui a trait aux anciennes installations, les prises d'origine ne fournissent pas la puissance pour répondre à la demande actuelle, il est donc recommandé de faire appel à un spécialiste pour vérifier la puissance des circuits électriques en place. Ce dernier verra, entre autres, à s'assurer que toutes les prises «standard - 3 trous» soient protégées par un disjoncteur ou un fusible de 15 ampères maximum.